

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0014241

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10.538 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : MOUSSA ABAEEL ABBEZ

Date de naissance : 30/01/1967

Adresse : 680 lot HADS FATEH N°6 ouLFA CASAB

Tél. : 06.61.62.22.37 Total des frais engagés : 673,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Asmae MEZIATI**  
Médecine Générale  
274, Lotissement Haj Fateh  
Lissasfa - Casablanca  
Tél : 05 22 93 29 63  
INPE 091 194779

Date de consultation : 13/10/2021

Nom et prénom du malade : ABOYLVICIT Nahla Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Lombalgie paral

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des actes
13/10/22	6		200,00 DH	Dr. ASHRAF Médecine générale 274, Lotissement Lissasfa - Casablanca Tél : 05 22 93 29 63 INDE : 09119479

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE HAMZA</b> Lot. Haj Izreh Rue 6 N° 3 Lot 6A Casablanca - Tel: 0522 93 10 20	13/10/22	353,90

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
13/10/2023 INFIRMERIE ALKHOUZAMA SALAH DAHIRI AHU 1902 LOG 167 Zone E4 ALKHOUZAMA OULAD Tél : 06 18 99 33 66	13 10/10/2023			X		6' injection 6 x 2000 DH = 120,00 DH

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Asmae MEZIATI

Médecine Générale

Echographie

الزياتي

6 118001 040131

MOBIC 15mg / 1,5ml (Meloxicam)

Boîte de 3 ampoules injectables

BOTTU S.A.

PPV : 37 DH 00

22,00

13/10/2022

♀  
= Malika ABULAIT

LOT 211483  
EXP. 04/2024  
PPV 42.00 DH

1 - Motric inj  
37,00 x 2 1 DM



X 06 jours

ISOPHARM  
NEWFLEX  
COOLING GEL  
99.90 dhs  
6/23 Misurah

GTIN: 06118001260850  
LOT: 3972  
MFG: 03 2022  
EXP.: 03 2025  
PPV: 94dhs00



2 - Mykoflex  
94.00 x 1 p x 3 j 1 gmpis



X 10 jours

STE PHARM  
CA  
Lotto. Hal  
Casabla

3 - Cidel  
22.00 x 2 1 DM



X 10 jours

6 118001 040131  
MOBIC 15mg / 1,5ml (Meloxicam)  
Boîte de 3 ampoules injectables  
BOTTU S.A.  
PPV : 37 DH 00

4 - 2,00 Kafet 20 1 p / 1  
274. مجموعة الحاج فاخ (قرب سوق الحاج فاخ) - ليساسفة

274, Lottissement Haj Fateh (près du Marché Haj Fateh) - Lissasfa

GSM : 06.61.62.22.61 - تلفون : 05.22.93.29.63

الهاتف :

→

353.90 Diffl 12ml  
353.90 Diffl 12ml



Diffl

**Dr. Asmae MEZIATI**  
Médecine Générale  
274, Lotissement Haj Fateh  
Lissasfa - Casablanca  
Tél : 05 22 93 29 63  
INPE : 09119-779

midan 1 neu

**STE PHARMACIE HAMZA  
CASABLANCA**

Lotis. Haj fateh Rue 6 N° 3 Lot. 64  
Casablanca - Tél: 0522 93 10 28